

La FSU

Dijon, le 25 août 2020

Madame la Rectrice

La rentrée scolaire va être exceptionnelle à plus d'un titre. Le service public de l'éducation nationale qu'ont à cœur les agents doit offrir un cadre clair, cohérent et rassurant vis-à-vis des personnels et des élèves et de leurs familles.

La FSU tient à dénoncer tout d'abord la non-distribution par le ministre des 350 postes qu'il avait mis en réserve pour le second degré. Ce sont 350 postes qui vont manquer pour faire des petits groupes, pour améliorer l'encadrement dans de bonnes conditions sanitaires de nos élèves. Le ministre porte une lourde responsabilité dans ce choix qui finalement aggrave la situation qui n'avait vraiment pas besoin de cela. Plus généralement, aucune amélioration de l'encadrement ne sera mise en œuvre. La FSU dénonce également le maintien des évaluations nationales standardisées prévues dès le 14 septembre, ignorant le caractère spécifique d'une rentrée particulière après une période traumatisante pour les élèves et les personnels. C'est rajouter de l'inquiétude là où la sérénité s'impose. La FSU continue de demander leur annulation.

Au mois de juillet, les indicateurs étaient plutôt encourageants et pouvaient peut-être laisser espérer une rentrée presque normale d'un point de vue sanitaire. Les derniers indicateurs semblent moins rassurants. Le protocole sanitaire actuellement en vigueur est celui du mois de juillet qui avait été, logiquement, assoupli. Il ne correspond plus a priori ni à la situation sanitaire actuelle, ni à l'état des connaissances scientifiques. En effet, pendant l'été, plusieurs avis ou études ont pointé l'importance de la diffusion du virus par aérosol dans des lieux clos (avis du 23 juillet du haut conseil à la santé publique) ou encore le rôle des jeunes asymptomatiques dans la transmission du virus.

Suite aux dernières annonces de jeudi soir du ministre (d'ailleurs contredites partiellement par lui-même le lendemain), un nouveau protocole sera-t-il rédigé et publié ?

Pour nous cette publication doit être rapide et doit permettre aux personnels de préparer au mieux et le plus sereinement possible la rentrée.

Au regard de la dégradation de la situation sanitaire et de l'évolution des connaissances scientifiques, la FSU demande un renforcement du protocole sanitaire. Il ne s'agit pas d'empêcher la rentrée mais de la sécuriser pour permettre à toute la communauté éducative de rentrer dans de bonnes conditions et de faire de la prévention afin d'éviter la fermeture totale des écoles, collèges, lycées et CIO.

Il est pour nous indispensable que tous les élèves fassent leur rentrée en présentiel. Donc il peut être nécessaire pour rassurer les parents et consolider les organisations sanitaires prévues d'étaler l'accueil des élèves sur plusieurs jours, davantage que cela n'est prévu habituellement dans le second degré, pour utiliser plus de salles, envisager des accueils en petits groupes si nécessaire. La question de la présence dans les locaux scolaires des parents d'élèves des écoles maternelles doit être réfléchie et anticipée pour garantir la sécurité sanitaire sans mettre en péril la sécurité affective de ces jeunes élèves.

Des recommandations doivent rapidement être faites pour les salles spécifiques (enseignements artistiques, industriels et scientifiques) et certaines pratiques pédagogiques : chorales, manipulation de matériel, un protocole spécifique à l'EPS doit être réalisé.

Nous continuons de demander des temps d'échange réguliers sur ces sujets avec les organisations syndicales.

Sur la diffusion de l'information, nous ne souhaitons pas revivre les nombreux épisodes du 3eme trimestre de l'année scolaire 2019-2020 où les personnels prenaient connaissance des informations ministérielles relatives à leur quotidien professionnel dans les médias ou sur les réseaux sociaux, 24h à 48h avant leur entrée en vigueur.

Sur l'organisation de la prérentrée : quand aucune salle de l'établissement ne permet la distanciation sociale, la plénière peut être remplacée par une visio et privilégier alors en présentiel les réunions des équipes disciplinaires et pédagogiques. Il est nécessaire que dans les établissements il soit prévu un temps d'échange entre la direction et les élus des personnels sur le protocole sanitaire.

Des réunions de rentrée avec les parents d'élèves sont souvent programmées les premières semaines. Une réflexion doit rapidement être entamée sur leur organisation : dans le contexte actuel, il est indispensable de garder ces temps d'échanges, sous des formes diverses et sécurisées. Les différentes modalités de diminution des effectifs, leurs implications pédagogiques et organisationnelles doivent être préparées et discutées collectivement dans les établissements avec un temps dédié.

Pour la FSU, les questions d'équipements des personnels et des élèves doivent être traitées rapidement.

Sur le protocole sanitaire en lui-même, nous avons quelques questions et quelques remarques :

1 Le port du masque obligatoire dans les collèges, lycées et CIO, quelle que soit la distance constatée. Le ministre l'a annoncé au journal télévisé mais a dès le lendemain permis une dérogation aux professeurs qui se trouveraient à plus de 2m de leurs élèves. Qu'en est-il sur cette question ?

2 Sur la fourniture des masques, les masques déjà fournis aux personnels ne sont normalement plus utilisables. Est-ce qu'une fourniture est prochainement prévue ?

3 Pour les élèves, nous continuons de réclamer la fourniture par l'Etat des masques pour tous les élèves. C'est une question de santé publique.

4 Sur la question de la limitation du brassage, qu'en est-il ? le ministre l'a évoqué dans une interview. La limitation du brassage en lycée paraît illusoire mais aussi compliquée à respecter en collège.

5 L'aération des salles doit se faire le plus possible en continu tant que cela est possible (par exemple toutes les heures pendant 10 mn et en continu (au moins une fenêtre ouverte) quand cela est possible (possibilité technique, météo...).

6 Sur la situation des personnels et élèves à risques : l'avis du conseil à la santé publique recommande le port du masque FFP2. Nous souhaitons avoir des précisions sur ce point.

7 La répartition des entrées et les sorties des élèves entre différents points de l'établissement doit pouvoir être organisée quand cela est possible, pour éviter le brassage.

8 Si des élèves ou des personnels sont positifs, il est nécessaire que la communication soit la plus transparente possible sur cette question et que les tests soient réalisés immédiatement.

9 Nous continuons de demander que les personnels soient testés avant la rentrée.

10 L'organisation de la demi-pension doit se faire pour limiter au maximum le brassage des élèves et des adultes.

11 Sur la question des transports scolaires en lien avec les collectivités territoriales responsables, nous souhaitons que la règle des 3km entre deux arrêts soit assouplie pour aménager par exemple des arrêts supplémentaires pour diminuer les regroupements d'élèves.

12 L'organisation des internats est pour nous à préciser pour garantir la sécurité des élèves et des adultes.